

COMPTE RENDU
Conseil d'école du mardi 18 octobre 2022

Présents

Les enseignants

Parents : Mme Ballanger, Mme Feugnet, Mme Folané, Mme Pélagère, Mme Voituret

Municipalité : Mme Mancina, Mme Lanfranchi, M. Gaudichaud

En préambule, Mme Moreau remercie et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Ordre du jour :

- Présentation du Conseil d'école et du nouveau comité des représentants de parents d'élèves
- Présentation de l'école (retour sur les effectifs, le règlement, les budgets, la sécurité)
- Projets pour l'année
- Travaux

En préambule, Mme la directrice remercie et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Présentation des personnes présentes.

1. Le conseil d'école :

Les prochains conseils d'école auront lieu les 21 mars et 20 juin 2023, sauf imprévu.

Compétences du Conseil d'école :

- il vote le règlement intérieur
- il adopte le projet d'école
- il donne son avis et présente des suggestions sur :
 - * la protection et la sécurité des enfants
 - * l'utilisation des moyens alloués à l'école
 - * la restauration scolaire
 - * l'hygiène
 - * l'intégration des enfants handicapés
 - * les sanctions disciplinaires et le transfert des élèves vers une autre école
 - * les activités périscolaires
 - il statue sur les propositions des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école
 - il établit son propre règlement intérieur
 - il est consulté par Madame le Maire sur l'utilisation des locaux en dehors des horaires d'ouverture de l'école (article 25 de la loi du 22/07/1983)
 - il choisit après avis du Conseil des Maîtres, les classes de découverte, les sorties
 - il donne son accord sur l'organisation des activités éducatives complémentaires, sportives ou culturelles.

Seuls les points prévus à l'ordre du jour seront développés et consignés. Les questions diverses doivent être préparées en conseil des maîtres, par conséquent toutes les questions qui nous parviendront trop tard ne seront pas abordées en conseil.

Tous les parents, titulaires ou suppléants sont invités aux conseils d'école, cependant, en cas de vote à effectuer, seuls les trois parents titulaires pourront voter.

Durant le Conseil d'école, on ne défend que les intérêts collectifs des enfants, ce lieu n'est pas celui de l'exposition des problèmes personnels.

2. Présentation de l'école:

A ce jour, enfants sont inscrits et répartis sur 3 classes.

17 enfants en petite section et 6 en TPS dans la classe de M Denain

5 ps 13 enfants en moyenne section dans la classe de Mme Moreau
17 enfants en grande section dans la classe de Mme Meillat (et une AVS à mi-temps)
Un projet de lotissements est en route, permettant certainement d'apporter un nouveau souffle dans les effectifs.

Il y a trois ATSEM : Sandrine Daubisse , Myriam Rodet, Emma Deschamps Depuis cette année, elles sont à la cantine chaque midi pour accompagner les enfants et manger avec eux. Elles ont également la charge du ménage et de la garderie du soir jusqu'à 18H.

Les élèves de petite section ne sont pas impressionnés par le changement de lieu.

Rythmes :

Horaires : 9h00 -12h00 13h30- 16h30, lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Les priorités sont de former de bons lecteurs (expression, compréhension), acquérir des automatismes en calcul.

Le maintien des rythmes actuels a été voté il y a deux ans.

RASED : le bureau du réseau d'aide est situé à l'école élémentaire de Rouillac, il y a une maîtresse E (aide pédagogique), Rameaux Mélanie, et une psychologue scolaire Delphine Drouin.

La puéricultrice PMI va intervenir pour un bilan complet auprès des enfants de MS.

3. Budgets :

Vote des commissaires aux comptes pour la coopérative

La participation à la **coopérative scolaire** pour l'année 2022-2023 a déjà été demandée aux parents (10 euros pour un enfant, 18 euros pour deux enfants). Nous remercions les parents qui ont participé. Nous rappelons que ce budget nous permet de financer une partie de nos projets, du matériel pédagogique et des sorties. Nous disposons d'environ 2210,10€ . Cette année encore, nous réitérons l'opération *chocolats*, il y aura aussi un marché de Noël et les photos de classe.

Un nouveau système a été mis en place pour les commandes photos ; nous découvrons le nouveau contrat du à un rachat du laboratoire photographique.

Le budget le plus important de l'école maternelle est celui octroyé par le conseil municipal : 5150€ de fonctionnement, dont 3000€ de fournitures, mais aussi 1540€ d'investissement, pour l'achat de meubles pour la garderie et de tapis léger mais épais pour le sport. Par ailleurs, la municipalité procède aux travaux et réparations dans l'école, ce qui engage aussi de nombreux frais supplémentaires.

Les ATSEM souhaiteraient un bon aspirateur éventuellement de la marque Karsher.

L'Association des parents d'élèves contribue également à la vie de l'école en finançant certains projets, cette année, l'APE nous aidera à financer l'intervention d'une artiste Carole Parpillon de la compagnie Itotoyo ainsi que quelques déplacements pour nous rendre dans les lieux de spectacle.

4. Projet et sorties pour l'année :

Projet de l'année

Danse les mots : travail sur les sens, le corps, le vocabulaire des déplacements, les animaux et avec tout cela nous devrions monter une chorégraphie avec l'artiste Carole Parpillon qui interviendra une dizaine d'heures auprès de chaque classe. Il devrait y avoir une captation vidéo des productions des élèves de 6ème du collège, de Gourville et de la maternelle de Rouillac : nous irons voir chaque groupe se produire.

Projet d'école

Il devrait être renouvelé cette année. Le projet académique nous a été transmis en début d'année, les axes sont : pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux ; une pédagogie numérique au service des apprentissages, vivre ensemble et devenir citoyen ; cohésion et valorisation de l'engagement des personnels.

Cette année, l'Education Nationale a mis en place le programme pHARe contre le harcèlement qui doit être pensé et rédigé dans toutes les écoles élémentaires. Les maternelles ne sont pas tenues de rédiger un projet mais au quotidien nous nous efforçons de maintenir un climat serein et d'être vigilants quant aux situations potentielles de harcèlement. Nous sommes à l'écoute des enfants et sommes soucieux de les aider à régler les situations conflictuelles en discutant. Des lectures sur la différence, des activités pour développer la tolérance, l'empathie, la collaboration sont mises en place dans les classes. Des projets collaboratifs et collectifs, le partage des classes autour de certains projets permettent de renforcer cette vigilance.

30 minutes d'activités physiques quotidiennes : présentation du projet(lecture du diaporama)
Des constats alarmants aggravés par la crise sanitaire :

1. Baisse de 25% des capacités physiques des enfants en 50 ans
2. 10% des familles emmènent leurs enfants dans la nature durant les week-end ou les vacances.

Par conséquent il est préconisé de faire 30 minutes d'activités physiques minimum par jour

Sorties :

L'association La Palène nous propose encore une fois de beaux spectacles adaptés à nos élèves :

Lundi 5 décembre: Toutito Teatro "Dans les jupes de ma mère"

lundi 16 janvier : Cie Juscomama "Les petites géométries"

Mardi 14 mars : Cie Sing Song

Mardi 25 avril : Serena Fisseau "Sage comme singe" seulement pour les élèves de GS

A Noël, nous proposerons à l'école un marché de Noël avec les confections des enfants.

Nous irons également à la médiathèque, trois fois dans l'année (une première séance a été effectuée)

5. Travaux et sécurité

Chauffage : nouveautés ; un programmeur est mis en place pour ne pas chauffer inutilement trop la nuit et les week-end. Nous ferons des aller-retour pour suivre le déroulement des journées. Les demandes sont à transmettre à Christophe pour les services techniques.

Le meuble de rangement côté garderie et des tableaux ont été accrochés aux murs
La sonnette a été changée, une sonnette filaire a été installée ce qui nous évitera quelques désagréments.

Le sable du bac à sable a été changé

Le portail de devant a été métallisé

Le cabanon a été changé

La cour a été agrandie avec une partie prêtée par la CDC et le grillage revu.

Il reste quelques travaux sur notre grande liste :

Du gravier sera mis sur les trottoirs

Vérifier le portail des parents, côté passage des bus, il est très difficile à fermer lors des changements de températures

Fuites au dessus de la véranda à reprendre

Pose du film sur les surfaces vitrées

Tracer une route pour les vélos autour du toboggan

Anti pince-doigts sur les portes extérieures

Repeindre le meuble jaune de la classe de MS

Repeindre les grilles côté passage des bus

Mettre un petit loquet de sécurité sur le portillon et une butée pour éviter de perforer le préfa

Le PPMS : Les deux exemplaires ont été mis à jour juste avant la rentrée.

Avec la visite de l'adjutant chef de la gendarmerie, un tour d'école a été fait pour évaluer les risques et les besoins autour de la sécurité. Une réunion de sécurité sera organisée avec des personnes de l'inspection, de la gendarmerie pour établir et penser les meilleures choses dans le cadre du projet de la future école.

Un exercice évacuation incendie a été exécuté au mois de septembre. Très bon déroulement. L'alarme a bien fonctionné.

Un exercice attentat intrusion est organisé jeudi sous forme de grand cache-cache.

Nous avons également improvisé une mise en sûreté des enfants alors qu'un chien s'est introduit dans l'école. Il avait choisi le moment de la récréation pour le faire.

A l'occasion du renouvellement des personnes impliquées au sein de l'APE depuis de nombreuses années, un don pour les écoles est fait à hauteur de 50 euros par enfant scolarisé.

Les secrétaires :

Christian Denain, Sandrine Meillat

La présidente :

Vanessa Moreau